



Madame, Monsieur

Nous vous présentons tout d'abord nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous nous permettons de vous contacter pour donner suite à votre courriel concernant les préconisations sanitaires que vous avez adressées à la profession.

Nous souhaitons vous informer que le SNEP National a été reçu jeudi par notre ministre Jean-Michel Blanquer.

Dans cette entrevue, JM Blanquer a réaffirmé (concernant les courriers des IPR) ***qu'effectivement ce n'était à ce stade que des recommandations et qu'il fallait rester fidèle à ce qui était explicite dans le protocole de niveau 2***. En effet, le cadre sanitaire que le ministère a défini en début d'année indique déjà des particularités pour l'EPS. Aujourd'hui, la profession est bien consciente que les contaminations explosent et se retrouve d'ailleurs en 1^{ère} ligne face à cette situation. Pour autant à ce jour aucune étude ne vient affirmer que l'EPS est un lieu de contaminations supplémentaires. Alors pourquoi nous impose-t-on de nouvelles directives, qui ne sont pas en cohérence avec le protocole de niveau 2 sans déclencher le protocole de niveau 3 ? Face à cette contradiction, la profession a bien du mal à se positionner...

Ces communications de dernière minute engendrent du stress, de l'incompréhension voire du dépit chez de nombreux collègues. Le SNEP réaffirmera auprès des collègues que seul le niveau 2 est applicable.

Ces nouvelles préconisations en pleine période hivernale mettent en très grande difficulté certains établissements scolaires (pluie, froid) et révèlent de réelles inégalités d'accès à des installations extérieures praticables.

La suspension préconisée de la natation est un coup de massue après déjà deux années dépourvues (ou presque) de cette activité, pourtant essentielle à la santé et à la sécurité de tous nos élèves pour lesquels le savoir nager est une priorité nationale et la programmation de cette APSA une richesse. Enfin, alors que le port du masque est jugé (à juste titre) depuis plusieurs mois, à la fois dans les textes officiels et dans vos interventions, comme incompatible avec la pratique physique, ces nouvelles préconisations viennent balayer ce principe pourtant fondamental pour la profession. Comment concevoir d'engager les élèves dans une activité (même à faible intensité) avec un masque ? Les professeurs d'EPS, en tant que professionnels de l'activité physique, savent que cette conciliation est très inconfortable au bout de quelques minutes seulement, et cela est vrai même pour les activités dont certains non connaisseurs semblent penser que c'est possible (renforcement, yoga...).

Les AS déjà en grande difficulté ne sont pas non plus épargnées. Notamment touchées par l'interdiction des rencontres inter-établissements, ces énièmes préconisations de changement de fonctionnement pénalisent un peu plus nos élèves, pourtant demandeurs d'activité et de continuité, eux aussi.

Alors si certes, nous devons prendre en considération la tendance actuelle, à savoir l'explosion des contaminations, la profession attend un discours cohérent, des préconisations réalistes et des consignes claires concernant les CCF EPS, encore une fois, passés sous silence.

Les 4 niveaux du protocole devaient pourtant nous permettre des anticipations et une adaptation progressive à l'évolution de la situation sanitaire.

La nécessité d'improviser, de concevoir des formes de pratique tellement éloignées du cœur de notre métier et des apprentissages des élèves, appauvries de sens pour les professeurs et les élèves, fait grandir le sentiment d'une discipline méprisée en passe de devenir discréditée.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur les Inspecteurs nos salutations sportives et distinguées.

Les membres du bureau académique du SNEP FSU Lille.

